

Projet Pédagogique

ACCUEIL DE LOISIRS « Les Renards de Feu »

MERCREDIS 2025/2026

VACANCES SCOLAIRES 2025/2026



SOMMAIRE

- 1) Contexte et descriptif de l'accueil
- 2) Objectifs Généraux
- 3) Projet de fonctionnement
- 4) Projets d'animations
- 5) Projets d'activités
- 6) Evaluation des projets

1) Contexte et descriptif de l'accueil :

Saint Sulpice la Forêt, commune de 1380 habitants environ comporte une école publique, L'école Nikki de Saint Phalle. Une grande partie des enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont donc une bonne connaissance des lieux, puisqu'ils sont scolarisés à l'école.

Les enfants ont l'habitude de côtoyer l'équipe d'animation sur les temps méridiens et aussi le personnel de l'école. L'accueil de loisirs est un endroit assez « familier mais évoque le contexte scolaire par son implantation au sein du complexe scolaire.

- **L'organisateur** : Mairie de St Sulpice la Forêt

Sarah LEFEBVRE, Coordinatrice enfance/jeunesse. BPJEPS Animation Sociale/ UC de Direction.

Quentin VALLE, Directeur ALSH « Les Renards de Feu » - BPJEPS Animation Culturelle/UC de Direction d'un ACM.

- **Le lieu** : 7 rte de St Denis- 35250 ST SULPICE LA FORET.
- **Public accueilli** : Enfants de 3 à 11 ans répartis en 3 tranches d'âges.

LES FEUFOLLETS (3-5 ans)

LES TETES-BRULEES (6-8 ans)

LES ETINCELLES (9-11 ans)

- **Capacité d'accueil** : 72 enfants
- **La durée** : Tous les mercredis et jours de vacances scolaires de 7h30 à 18h45, hors jours fériés ou fermetures annuelles (Noël et une semaine lors des vacances d'hiver et printemps).
- **La composition de l'équipe** : 1 directeur (Quentin VALLE), 1 directrice adjointe (Sarah LEFEBVRE), 3 animateurs permanents.
- **Assistant Sanitaire et PAI** : Sarah LEFEBVRE assure les fonctions d'assistant sanitaire.

Un PAI (projet d'accueil individualisé) peut être mis en place par la famille et l'ALSH. Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. Épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Les médicaments pour les PAI sont rangés dans l'infirmerie de l'école.

- **L'accueil des enfants présentant un handicap moteur, physique et sensorielle** : Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce

qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci. L'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres.

- **Intervenants extérieurs** : Ils sont recrutés en fonction des demandes (activités culturelles et artistiques sous forme de stage ou de journée découverte) et en fonction des projets d'animation.
- **Bénévoles** : Le service Enfance-Jeunesse accueille toute personne souhaitant s'impliquer dans le projet d'animation locale. L'expérience s'est déjà présentée de manière positive ; notamment sur la réalisation d'un potager avec les enfants ou avec la Bibliothèque.
- **Stagiaires et Volontaires** : En fonction du projet, et tout en respectant la réglementation en vigueur concernant les quotas d'encadrement, le service Enfance-Jeunesse peut accompagner des stagiaires en formation professionnelle, en formation volontaire, mais aussi, des personnes désireuses de découvrir les métiers de l'animation socioculturelle (**BAFA, BAFD, BPJEPS, DUT Carrières Sociales, service civique, volontaires**).

Le recrutement est effectué par l'équipe de direction de St Sulpice la Forêt. Des attentes vis-à-vis des animateurs/ animatrices sont attendues :

Auprès des enfants

- Être attentif en permanence aux comportements des enfants pour pouvoir intervenir, individuellement ou collectivement.
- L'aspect relationnel : il est à l'écoute des enfants, il crée un climat de confiance et de sécurité affective
- L'aspect matériel : il est en relation d'aide, à disposition des enfants pour répondre dans la mesure du possible à leurs demandes.
- L'aspect technique : dans les activités, son intervention porte sur la découverte de nouvelles activités, jeux, techniques.
- L'aspect sécuritaire : il assure la sécurité physique et morale des enfants dont il a la garde.
- L'animateur doit avoir une attitude respectueuse et professionnelle (mains dans les poches, être constamment assis...) et être avec les enfants au maximum.
- L'animateur doit animer et rendre **VIVANT** le centre de loisirs.

Avec ses collègues

- L'animateur respecte ses collègues, il est force de proposition, sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participe aux réunions de préparation et sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Travaille en collaboration avec la direction.
- Respect du travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc....)

- Ponctuel au travail.

Avec les parents

- Abordable et informe les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant et des faits divers de la journée.
- Sait répondre à des demandes d'organisations et sait orienter vers les personnes concernées.
- Est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ.

2) Objectifs généraux :

Grandes lignes du PEDT :

→ Proposer une offre éducative attentive aux besoins de l'enfant

Garantir la sécurité affective et physique des enfants

Favoriser l'accès au sport, à la culture et la connaissance

La continuité éducative

→ La bienveillance et le bien vivre ensemble

Promouvoir la curiosité et l'ouverture aux autres

Accepter la différence et lutter contre toutes les formes de discriminations

Mobiliser autour des projets collectifs

→ Sensibilisation au respect de l'environnement

Encourager les initiatives et favoriser l'autonomie

Promouvoir la connaissance de son environnement

Sensibiliser au respect de l'environnement

Ces objectifs doivent s'englober dans un cadre qui pour nous semble essentiel au sein de nos locaux

« Vivre un moment de détente, d'amusement et de relâchement. »

3) Projet de fonctionnement :

Arrivée et départ des enfants

Accompagner et reprendre l'enfant à l'intérieur de la structure d'accueil, en le signalant auprès de l'animateur ou animatrice chargé(e) de l'accueil.

En dehors des responsables légaux, seuls les personnes inscrites sur les fiches de renseignements seront autorisées à récupérer l'enfant. Toutefois, si une tierce personne non notée sur la fiche de renseignements venait à récupérer l'enfant, la famille devra le signaler auprès de l'équipe et signer une décharge de responsabilité (une pièce d'identité sera demandée à la personne venant chercher l'enfant).

Règles de vie

Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition. Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel cassé ou abîmé.

Tout manquement répété aux règles de vie élémentaires en collectivité sera signalé aux parents ou aux responsables légaux de l'enfant avec qui un entretien sera proposé par l'équipe de direction.

Maladies, accidents, urgences

Les médicaments ne seront administrés par la direction ou l'animateur uniquement sur présentation de l'original de l'ordonnance du médecin (au nom de l'enfant et précisant la posologie).

En cas de maladie survenant à l'accueil de loisirs, le responsable contactera les parents et ils décideront ensemble de la conduite à tenir. Par contre, en cas d'urgence ou d'accident grave, il fera fait appel en priorité aux services d'urgences (SAMU, pompiers) avant d'en aviser les parents.

Les repas

Ils doivent être **réservés au minimum le Jeudi précédent la semaine d'inscription** via le portail de la cantine sur internet. Toute annulation doit être signalée dans les meilleurs délais au risque de voir le repas facturé.

Si l'inscription n'est pas effectuée, **l'enfant ne sera pas accepté à la cantine.**

Par soucis d'équité et d'égalité, nous n'acceptons pas les repas individuels de dépannage, sandwiches etc...

Un protocole d'accueil individualisé peut être mis en place pour les enfants ayant des allergies alimentaires. Dans ce cas, la famille doit remplir un formulaire de demande de repas spécifique.

Les dossiers d'inscriptions sont à renouveler en totalité chaque année. Les familles doivent compléter de manière exhaustive l'intégralité des renseignements demandés sur la fiche sanitaire de leur enfant (numéros d'urgence et l'état de santé de l'enfant).

Vêtements et objets personnels

Aucune assurance ne prenant en compte les dégâts vestimentaires, il est conseillé de mettre à vos enfants des vêtements adaptés aux activités de l'accueil de loisirs et marqués au nom de l'enfant.

Les objets personnels tels que téléphone portable, appareil photo, console de jeux ne sont pas autorisés sur la structure, ainsi l'ALSH n'est pas responsable des vols ou perte de l'objet. Les petits jouets ou jeux (cartes etc) sont « tolérés » dans la mesure où ils ne nuisent pas à l'harmonie et au fonctionnement de l'accueil, mais l'équipe ne sera pas considérée comme responsable en cas de perte ou de vol.

Vol, Vandalisme

Les parents des enfants qui se seront livrés à de tels agissements, assumeront en totalité les conséquences des actes commis par leur enfant. Cependant, il peut y avoir un dialogue tolérant et ouvert pour rechercher

la signification de ce geste, mais dans le cas contraire l'équipe d'animation se réserve le droit de prendre des mesures qui iront jusqu'à l'exclusion de l'accueil.

Violence, Intolérance

Toute attitude de violence ou d'intolérance n'ayant pas trouvé de solution par le dialogue avec l'équipe d'encadrement, débouchera sur une sanction pouvant aller jusqu'au renvoi. A cet effet, le rôle d'exemple de l'encadrement est primordial.

Appareils électroniques et autres objets personnels

Téléphone portable et autres appareils (mp3 etc...): Les téléphones portables ne sont pas acceptés. Les appareils photos de même. L'équipe est habilitée à prendre des mesures pouvant aller jusqu'à la confiscation de l'objet.

Argent de poche

L'utilité de l'argent dans l'enceinte de l'établissement n'est pas de mise. Aussi, il n'est pas conseillé d'apporter de l'argent. L'équipe ne sera pas responsable de la perte ou du vol.

Règlement intérieur de la structure

Chaque enfant inscrit aura pris connaissance du règlement intérieur de son accueil de loisirs.

Journée type

Ceci est la journée type à titre d'indication mais qui n'est pas exempte de changements suivant la réalité du terrain.

7h30 : Ouverture de l'accueil, jeux de société, musique et dessins mis à disposition des enfants. Prise d'informations des parents.

9h30 : Fin de l'accueil du matin. Rangement des jeux et mise en train (moment dynamique qui consiste à lancer la journée), différencié suivant les tranches d'âges.

10h-11h30 : Déroulement des animations du matin.

11h30-11h55 : Temps libre dehors puis passage aux toilettes, lavage des mains et en route pour la cantine !

12h-13h00 : Repas.

13h00-14h00 : Accueil des enfants venant à l'ALSH l'après-midi.

13h00-14h30 : Temps calme et/ ou temps libre, dont sieste et contes pour les 3-5 ans, proposées aussi aux plus grands désireux de se reposer.

14h30- 16h : Déroulement des animations de l'après-midi.

16h00-17h00 : Goûter.

16h30-18h45 : Accueil du Soir, restitution de la journée de l'enfant. Fermeture de l'ALSH.

L'équipe aura pour ambition de faire de l'accueil de loisirs un lieu de vie, de relations, d'apprentissage, par le jeu, par la mise en place de projets et la vie en collectivité. L'accueil sera avant tout un temps de loisirs au quotidien de la vie de l'enfant. Il assure les passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant, gère les séparations, garantit les continuités, un espace privilégié pour développer les apprentissages culturels et les compétences transversales, exercer son autonomie, un espace de jeu individuel et collectif, un espace d'expression, un espace de loisirs.

L'accueil de loisirs « Les Renards de Feu » souhaite que ses journées soient également des journées qui soient vraiment des temps de rupture avec l'école. Nous veillerons à aménager des espaces de détente, prêter du matériel et proposer des temps qui rythment la journée et soient bénéfiques au repos et à l'originalité.

L'équipe étant d'accord sur ces bases, la mise en forme du projet pédagogique regroupant les objectifs et le fonctionnement de la structure.

L'équipe se réunit au moins une fois par semaine afin :

- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et de résoudre certaines problématiques.
- De préparer les activités et les sorties, mettre en place des projets.
- De se partager les tâches quotidiennes

L'équipe a à sa disposition de la documentation, et peut également se servir d'Internet (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation).

4) Projets d'animations :

L'équipe propose ses animations sur la base de ses envies et de celles recueillies auprès des enfants et des propositions des différents partenaires qui gravitent autour de l'ALSH, et ce à différentes échelles.

Nous essayons de proposer une à deux sorties par période. Qu'elles soient de loisirs, de détente, sportives ou culturelles, l'équipe d'animation veille à varier ces sorties).

Ateliers Longs :

Il s'agit d'une animation sur inscription de l'enfant volontaire suite à une sensibilisation menée le premier jour, que l'on mène sur toute une semaine, une à deux heures par jour et qui a pour finalité d'avoir soit une exposition, un spectacle, un objet à ramener.

C'est une animation d'un niveau "chiadé" qui a pour objectifs de faire découvrir aux enfants des nouveaux domaines de pratiques mais aussi de s'impliquer dans un projet à moyen terme.

Une valorisation de l'enfant, du travail de l'animateur, de la structure est demandée à la fin. Ce peut être artistique, sportif etc... Quelque chose que l'équipe maîtrise et aime et qu'elle souhaite faire découvrir aux enfants ou bien de tenter quelque chose de nouveau afin d'élargir ses horizons dans son métier d'animateur.

Semaines en immersion :

Ces semaines sont des semaines où un imaginaire total est créé. De la décoration de l'ALSH aux costumes de l'équipe qui jouera un rôle défini et conçu en avance. Ces semaines ont pour objectif de plonger les enfants dans un univers ludique et qui fasse rupture avec le fonctionnement traditionnel de l'ALSH. Pour garantir cet effet, un gros travail en amont est fondamental et un investissement plus poussé est demandé à l'équipe afin de garantir une qualité. Ces semaines ont aussi pour but de proposer une expérience d'animation, certes exigeante, mais qui donne l'occasion à l'équipe de se faire plaisir en s'exprimant dans sa créativité et les activités proposées.

Le thème de ces semaines est choisi par l'équipe et accepté par l'ensemble afin qu'aucun membre de l'équipe ne se sente mal à l'aise.

Transports d'activités :

Dans le cadre d'activités, nous pouvons être amenés à prendre différents modes de transports. Essentiellement cela se traduit par prendre le bus de ville du réseau star, affrété un car de transport avec un conducteur ou emprunté des mini-bus de l'IME le baudrier.

Concernant le mini-bus de l'IME, les personnes pouvant les conduire seront scrupuleusement choisis. Il faut donc respecter les règles en vigueur de transport d'enfants en ALSH, du code de la route et de la réglementation jeunesse et sport.

Droit à l'image :

Les droits à l'image au sein du périscolaire et de l'extrascolaire ont été définis par un règlement partagé aux familles. Ainsi, chaque famille a pu se prononcer sur les différentes autorisations de droit à l'image et de la propriété intellectuelle de leurs enfants.

L'ALSH Les Renards de feu, s'engage scrupuleusement à respecter les autorisations et interdictions définies par les familles.

Concernant la prise d'image, les appareils photos et les téléphones personnels sont autorisés pour la prise d'images pour faciliter les valorisations, toutefois, il faudra respecter impérativement supprimer des téléphones toute photos des enfants après les avoir transmis à la direction. Il est également impératif de vérifier à ce que les images ne soient pas enregistrées sur un quelconque drive internet.

Les activités et le risque :

À l'ALSH *Les Renards de Feu*, nous considérons que la prise de risque fait partie intégrante de l'apprentissage et du développement de l'enfant.

Notre positionnement éducatif est de ne pas surprotéger, mais d'accompagner les enfants dans la découverte et la maîtrise progressive de leurs capacités.

Nous distinguons plusieurs niveaux d'engagement de l'équipe face au risque :

- **Faire faire** : l'animateur accompagne directement l'enfant dans la réalisation d'une activité présentant un risque identifié (ex. manipuler un outil, grimper).
- **Laisser faire** : l'animateur permet à l'enfant d'expérimenter en autonomie, tout en assurant une vigilance discrète et bienveillante.
- **Ne pas faire** : certaines pratiques sont écartées lorsqu'elles dépassent le cadre de sécurité légal ou raisonnable.

Ce positionnement s'accompagne de deux principes transversaux :

- **La concertation entre membres de l'équipe** : avant, pour définir le cadre de sécurité et le rôle de chacun ; après, pour analyser le déroulement et ajuster si besoin.
- **La confiance adjugée** : l'autonomie donnée à l'enfant varie selon son âge, ses compétences, son expérience et son attitude, et elle est réévaluée collectivement par l'équipe.

Ce positionnement s'inscrit dans une logique éducative :

- **Apprendre à évaluer un risque** plutôt que l'éviter systématiquement.
- **Développer la confiance en soi et l'autonomie** par l'expérience.
- **Garantir la sécurité physique et morale** par une préparation adaptée et une posture vigilante de l'équipe.

Ecrans et diffusions de films :

À l'ALSH *Les Renards de Feu*, l'usage des écrans n'est pas une finalité en soi, mais un outil ponctuel qui peut servir de support éducatif, culturel ou collectif.

- Les écrans sont utilisés avec parcimonie, dans des contextes précis (ex. projection d'un film lié à une thématique, support pour une restitution ou découverte culturelle).

- La diffusion d'un film se fait de manière exceptionnelle, et s'inscrit toujours dans un cadre pédagogique : sensibilisation, ouverture culturelle, lien avec une activité ou un projet en cours.
- Le choix des films tient compte de l'**âge des enfants**, de la **pertinence éducative** et du respect des **valeurs du centre**.

5) Projets d'activités :

L'ADN DES RENARDS DE FEU

À l'ALSH *Les Renards de Feu*, certaines valeurs et pratiques ne sont pas de simples intentions : elles constituent notre **ADN**, notre identité éducative.

Ces principes immuables nous guident d'année en année et structurent toutes nos actions. Ils assurent une continuité et une cohérence pour les enfants, les familles, l'équipe et nos partenaires.

Bienveillance, esprit familial, convivialité et valorisation des temps forts sont les piliers qui donnent sens à nos projets. Autour de cet ADN, nous faisons évoluer chaque année des thématiques et des initiatives originales, afin de rester à la fois fidèles à nos valeurs et ouverts aux envies, aux idées et aux besoins du moment.

1. La bienveillance et le vivre ensemble

- **Objectifs opérationnels**

- Permettre à chaque enfant de choisir et s'approprier ses activités.
- Encourager l'engagement dans des projets collectifs (sorties, séjours, autofinancement).
- Favoriser solidarité, respect mutuel, coopération et entraide.
- Créer des temps d'échanges inter-âges et parents-enfants.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Des choix d'activités ont été proposés aux enfants.
- ☐ Un projet collectif impliquant les enfants a été mené.
- ☐ Des activités de coopération ou d'entraide ont eu lieu.
- ☐ Au moins un temps commun inter-âges ou parents-enfants a été organisé.

2. Pérenniser et renforcer un esprit familial qui plaît aux familles

- **Objectifs opérationnels**

- Valoriser les compétences et projets des enfants, animateurs et de la structure.
- Favoriser des temps conviviaux de partage avec les familles.

- Encourager les animateurs à proposer des activités qu'ils aiment et maîtrisent.
- Inciter l'équipe à se challenger pour élargir ses pratiques.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Un temps de valorisation (expo, spectacle, restitution) a été organisé.
- ☐ Les familles ont été invitées à au moins un moment convivial.
- ☐ Chaque animateur a proposé au moins une activité qu'il maîtrise.
- ☐ L'équipe a testé une activité nouvelle ou sortant de sa zone de confort.

3. Un accueil de loisirs fonctionnel et vivant

- **Objectifs opérationnels**

- Créer une ambiance conviviale lors de l'accueil du soir.
- Proposer des activités spéciales permettant la rencontre avec les parents.

- **Critères de réalisation**

- ☐ L'accueil du soir a été animé (musique, jeux, convivialité).
- ☐ Au moins une activité spéciale type veillée avec parents a été proposée.

4. La valorisation par les temps forts

- **Objectifs opérationnels**

- Organiser des temps forts marquants pour valoriser enfants et équipe.
- Partager ces réalisations avec les familles et partenaires.
- Inscrire la vie de l'ALSH dans la dynamique locale.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Un spectacle a été organisé dans l'année.
- ☐ Une exposition ou restitution a été réalisée.
- ☐ Une journée thématique a été mise en place.
- ☐ Les familles et partenaires ont été invités à au moins un de ces temps forts.

5. LES DEFIS DE LA DEMESURE

NOTRE SIGNATURE !

(Projets hors-norme, longs, ambitieux, marquants)

- **Objectifs opérationnels**

- Cultiver l'audace et montrer qu'ensemble, tout est possible.
- Lancer des projets ambitieux qui sortent du cadre habituel et stimulent l'imaginaire.
- Développer l'implication des enfants et de l'équipe dans un chantier collectif.
- Donner de la visibilité et du rayonnement à l'ALSH par des réalisations uniques.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Un projet "défi démesuré" a été lancé (bus, Zinzin 2...).
- ☐ Le projet a impliqué activement enfants + équipe + partenaires.
- ☐ Une étape visible a été atteinte dans l'année (avancement concret).
- ☐ Le projet a été valorisé auprès des familles et de la commune.

LES PROJETS DE L'ANNEE 2025-2026 !

1. Écologie et le développement durable

(Recyclage / Apiculture / Thématique maritime)

- **Objectifs opérationnels**

- Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux (recyclage, biodiversité, mer).
- Favoriser des pratiques concrètes de développement durable (réutiliser, observer, protéger).
- Créer des partenariats avec des acteurs locaux (apiculteur, associations, structures maritimes).
- Valoriser les productions et découvertes auprès des familles.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Un évènement recyclage a été organisé.
- ☐ Une découverte autour des abeilles/apiculture a eu lieu.
- ☐ Une activité/sortie sur le thème maritime a été réalisée.
- ☐ Les familles/partenaires ont participé à une valorisation (expo, dégustation, restitution).

2. Innovation et nouvelles technologies

(Informatique / IA / Musique électronique)

- **Objectifs opérationnels**

- Réduire les inégalités numériques en donnant les bases (souris, clavier, texte).
- Démystifier l'IA et développer un esprit critique face aux nouvelles technologies.
- Favoriser la créativité numérique à travers la musique et les outils digitaux.
- Valoriser les productions par des restitutions visibles et accessibles.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Une initiation informatique a eu lieu (production écrite des enfants).
- ☐ Une activité d'initiation à l'IA a été organisée.
- ☐ Les enfants ont produit une création numérique (texte, image ou son).
- ☐ Une restitution (écoute, expo, présentation) a été proposée aux familles/partenaires.

3. Créativité & Projets collectifs

(Jeu de société / Boîte à idées innovante / Zinzin 2)

- **Objectifs opérationnels**

- Développer l'imagination, la coopération et la logique des enfants à travers la création.
- Donner une vraie place à la participation et aux idées des enfants.
- Construire un projet de long terme (Zinzin 2) structuré en étapes, avec une ouverture internationale.
- Valoriser la créativité collective auprès des familles et partenaires.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Un prototype de jeu de société a été créé et testé.
- ☐ La boîte à idées a été utilisée régulièrement et au moins une idée d'enfant a été réalisée.
- ☐ Une première étape du projet Zinzin 2 a été lancée.
- ☐ Une valorisation (expo, présentation, restitution) a été organisée pour les familles.

4. Sport, santé et inclusion

(Sport-Santé-Sommeil / Handisport / Cross / Autonomie cantine)

- **Objectifs opérationnels**

- Sensibiliser aux liens entre santé, hygiène de vie et bien-être par des approches ludiques.
- Promouvoir la pratique sportive comme vecteur de santé et de cohésion.
- Favoriser l'inclusion en découvrant et en expérimentant des pratiques handisports.
- Développer l'autonomie et la responsabilité des enfants au quotidien (cantine, repas).
- Renforcer le lien familles-commune via des temps forts sportifs.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Une semaine thématique Sport/Santé/Sommeil a été organisée.
- ☐ Une activité handisport a été réalisée.
- ☐ Le Cross des Renards de Feu a eu lieu.
- ☐ Des actions concrètes pour l'autonomie à la cantine ont été mises en place.
- ☐ Une valorisation ou restitution sportive a été proposée aux familles/partenaires.

5. Culture & Patrimoine

(Thème Vieille France)

- **Objectifs opérationnels**

- Faire découvrir aux enfants les traditions, métiers et modes de vie d'autrefois.
- Développer la culture historique et le lien entre passé et présent.
- Créer une immersion ludique à travers décors, jeux, ateliers et costumes.
- Valoriser le travail par une restitution finale conviviale.

- **Critères de réalisation**

- ☐ Une semaine thématique "Vieille France" a été organisée.
- ☐ Des ateliers immersifs (jeux anciens, cuisine, métiers) ont été réalisés.
- ☐ Une restitution finale (expo, fête, représentation) a eu lieu.
- ☐ Les familles/partenaires ont été associés à la valorisation.

6) Evaluation des projets

L'évaluation du projet pédagogique se fera en début de chaque nouveau cycle scolaire, soit début Septembre.

Ainsi, réunie, l'équipe pourra échanger ensemble sur les différents points du projet.

Elle évaluera les propositions par des exemples concrets de ce qui a été fait durant l'année et pourra également compter sur des outils d'évaluations utilisés pendant l'année.

Au regard du bilan fait, de la politique éducative avec les grandes orientations du PEDT, de ce qui est réalisable ou non, des envies de l'équipe et de la pertinence des projets, les propositions pourront être, reconduites, modifiées, voir même supprimées. Il pourra également être proposé des nouveautés.